

CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESTAVAATION DES MVSÉES DE FRANCE

Fiches réflexes pour guider le marquage des collections Fiche n°2



MARQUAGE DES COLLECTIONS

FICHE ACTION

Il existe différents types de marquage : celui d'identification qui rend visible le numéro d'inventaire, celui de **gestion** qui recourt aux technologies récentes pour favoriser la traçabilité des collections ou encore le marquage **sécuritaire** qui doit faciliter la recherche et la restitution d'un bien culturel en cas de vol. Le présent document aborde uniquement le marquage d'**identification**.

Rappel réglementaire

Arrêté du 25/05/2004 (code du patrimoine, Loi n°2002-5 du 04/01/2002), titre I, article 3 : « Le numéro d'inventaire est reporté sur le bien ou l'ensemble de biens. Il en constitue le marquage. Le marquage est réalisé dans le respect de l'intégrité des biens et dans les conditions requises pour leur bonne conservation. Lorsque la consistance ou la taille d'un bien l'exige, le numéro d'inventaire est porté sur une étiquette ou sur le conditionnement du bien et une photographie du bien faisant apparaître le numéro d'inventaire est conservée par le musée. »

Précautions de lecture

- Ce document ne se substitue pas à une formation qui est indispensable pour conduire ou participer à des campagnes de marquage.
- Ces fiches réflexes s'adressent aux personnes sensibilisées et formées par des professionnels de la conservation-restauration aguerris à la pratique du marquage.
- Ce document ne vise pas l'exhaustivité, il s'inscrit dans une démarche d'aide-mémoire.

Thèmes

- Fiche réflexe 1 Critères pour un marquage d'identification adapté
- Fiche réflexe 2 Schéma pour l'organisation du poste de marquage
- Fiche réflexe 3 Arbre décisionnel pour un marquage direct ou indirect
- Fiche réflexe 4 Localisation du marquage direct
- Fiche réflexe 5 Nature, réalisation et pose du vernis de marquage
- Fiche réflexe 6 Mise en œuvre de l'inscription
- Fiche réflexe 7 Marquage indirect

Remerciements aux relecteurs extérieurs au C2RMF

Ce document a été relu, commenté et corrigé par des professionnels de la conservation-restauration. Nous remercions pour leur précieuse participation :

- **ALEMBIK Camille**, restauratrice du patrimoine spécialisée pour les matériaux organiques et consultante en conservation préventive, CA2CP
- **CATILLON Rémi**, restaurateur du patrimoine spécialisé pour le mobilier, Musée des arts et métiers

LEBOUCHER Sandra, restauratrice du patrimoine spécialisée pour les naturalia, Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen

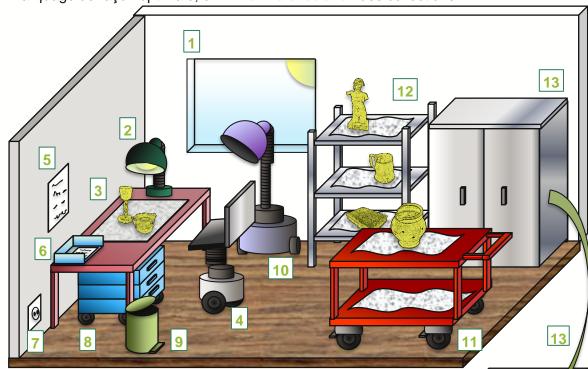
Le marquage direct des collections n'est pas une intervention anodine. **Mal exécutée**, elle peut **dégrader** l'objet et se révéler **irréversible**. Elle doit être **raisonnée** et effectuée par des **personnes formées** à sa pratique. Rédacteur, schémas et crédit photographique : Jocelyn Périllat-Mercerot Contributeur : Véronique Illes Relecteur : Juliette Rémy C2RMF, 2023



fr i

Fiche n°2 - Schéma pour l'organisation du poste de marquage

Ce schéma doit faciliter la mise en place de l'espace de travail pour procéder au marquage de façon optimale, en limitant la circulation des collections.



- 1. Fenêtre
- 2. Lampe d'appoint
- 3. Table recouverte d'un film mousse en polyéthylène
- 4. Siège à dossier
- 5. Fiche réflexe pour la procédure de marquage
- 6. Bannette pour le registre d'inventaire ou les documents de suivi (fiches, liste de pointage, etc.)
- 7. Prise électrique (éviter la multiprise)
- 8. Desserte d'approche pour le matériel
- 9. Poubelle à pédale et couvercle
- 10. Bras mobile d'aspiration (dans le cas d'une pratique en continu du marquage)
- 11. Chariot à roues directionnelles freinées pour les œuvres en attente de marquage, transpalette
- 12. Étagère de transit / séchage du vernis, recouverte d'un film mousse en polyéthylène
- 13. Armoire fermée pour le matériel :
 - 14. Bac de calage pour l'objet à marquer : boudins de papier de soie, chutes de mousses en polyéthylène et en polyuréthane
 - 15. Bac de dépoussiérage de la zone à marquer : gants, brosses à poils de chèvre, pinceaux, chiffon microfibres, gomme latex
 - 16. Bac de marquage : marquage direct (vernis Paraloïd B72 adapté, ruban de coton, aiguilles, fil de coton, marquage indirect (étiquettes bijoutier), stylos, encre de Chine
 - 17. Bac de retrait du marquage : essuie-tout, coton hydrophile, pics en bois, pot de collecte des déchets de coton
 - 18. Bac de photographie : appareil, mire, fond

